

Bao Tho

De: Jerome HUBERT <jhubert@sivom.com>
Envoyé: jeudi 10 novembre 2011 19:04
À: Bao Tho
Objet: PESEES OCTOBRE

Bonjour Bao,

Je viens de me rendre compte d'une erreur dans l'utilisation d'un badge de notre part. Vous trouverez ci-dessous les pesées concernées et la modification à apporter.

Ordre	Numéro de véhicule	Code chauffeur	Poids Brut	Poids Net	Date de la pesée	Code produit	Correction produit	Code transporteur
27267	147	606 DGT 91	23320	6440	11/10/2011 09:49	DECHETS_VERTS	Encombrants	SIVOM_Collecte
27443	147	606 DGT 91	23240	6380	12/10/2011 11:54	DECHETS_VERTS	Encombrants	SIVOM_Collecte
27570	147	606 DGT 91	23640	6820	13/10/2011 11:52	DECHETS_VERTS	Encombrants	SIVOM_Collecte
27618	148	869 EZD 91	21460	4360	14/10/2011 08:07	DECHETS_VERTS	Encombrants	SIVOM_Collecte
27674	147	606 DGT 91	23140	6360	14/10/2011 10:20	DECHETS_VERTS	Encombrants	SIVOM_Collecte
28595	147	606 DGT 91	20060	3180	24/10/2011 08:51	DECHETS_VERTS	Encombrants	SIVOM_Collecte

Merci.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.19.06
 : 06.09.02.31.78

Franck Seara

De: Franck Seara
Envoyé: vendredi 28 octobre 2011 17:14
À: nadeau@sivom.com
Objet: RE: déchet non conforme

David,

Sur la forme, je dois reconnaître que nous avons été maladroits et je m'en excuse.

Néanmoins, sur le fond, ce type de message traduit bien le fait que nos personnels d'exploitation subissent des contraintes importantes (casses matériels, bourrages, risques de blessures) lorsqu'il y a présence dans les déchets apportés de conteneurs, d'encombrants ou de DASRI.

Au-delà de la direction d'Urbasys, le sentiment global des équipes est qu'il n'y a pas d'amélioration par rapport ces anomalies. Nos équipes ont donc l'impression que leur travail est méprisé et que la situation n'évoluera jamais dans le bon sens. Nos équipes ont le sentiment que les réclamations ne sont pas prise en compte et qu'il n'y a pas d'actions curatives parce-que le Sivom est client et propriétaire des installations.

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : David NADEAU [mailto:nadeau@sivom.com]
Envoyé : mercredi 26 octobre 2011 21:40
À : Rene LEBEL
Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com; 'Magali-Anne COUNIL'; Jean Pierre Lotti
Objet : RE: déchet non conforme

Monsieur Lebel,

Je suis stupéfait de ce message qui semble bien démontrer que vous n'avez pas compris la relation entre le SIVOM et URBASYS.

Je vous remercie à l'avenir de ne plus donner des ordres à la direction générale du SIVOM, pas plus qu' à nos collaborateurs ou à nos chauffeurs.

Je demande à Monsieur Lotti de prévoir une formation pour ses collaborateurs sur ce qu'est une « Délégation de Service Public » et de leur donner connaissance du contrat en cours.

Les élus seront bien évidemment informés de ce message qui ne fait que confirmer ce qui a été dit (et manifestement mal compris) lors de notre dernière réunion de liaison.

Bien cordialement

David NADEAU
Directeur Général

Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.16.26
📠 : 06.20.31.17.11
📠 : 01.69.39.03.39



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.

Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Rene LEBEL [mailto:r.lebel@urbasys.fr]
Envoyé : mercredi 26 octobre 2011 10:21
À : nadeau@sivom.com; m-a.counil@sivom.com
Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com
Objet : déchet non conforme

Bonjour,

Je vous informe qu'à compter de ce jour, tout container vidé sur la plate forme ou dans la fosse du hall de réception provenant d'un véhicule du Sivom sera désormais retiré par vos soins jusqu'à la déchetterie.

En effet, nous devons trier les **déchets** que vous nous apportez, un container n'est pas reconnu comme déchet, mais considéré comme encombrant.

De plus, sur nos fiches de non-conformité de déchet entrant (CRU 026) que l'on vous adresse régulièrement depuis le début de l'année, tout matériel mentionné dans la colonne encombrant sera également acheminé par vos soins du hall de réception jusqu'à la déchetterie.

Cordialement

René LEBEL
Responsable QSE



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Mail : r.lebel@urbasys.fr

Franck Seara

De: David NADEAU [nadeau@sivom.com]
Envoyé: vendredi 28 octobre 2011 21:15
À: Franck Seara
Objet: RE: odeurs

Merci Franck pour cette précision.

Bon week-end.

David NADEAU
Directeur Général

Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.16.26
 : 06.20.31.17.11
 : 01.69.39.03.39



**N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement**

De : Franck Seara [mailto:f.seara@urbasys.fr]
Envoyé : vendredi 28 octobre 2011 16:25
À : nadeau@sivom.com
Cc : SIVOM_M-A. COUNIL
Objet : RE: odeurs

Bonjour David,

Les odeurs présentes hier matin sur le parking du haut étaient dues à un incident technique sur la porte de sortie du hall de réception.

La porte était bloquée ouverte à cause d'une cellule défectueuse. Tout est rentré dans l'ordre vers 10h30.

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : David NADEAU [mailto:nadeau@sivom.com]
Envoyé : jeudi 27 octobre 2011 09:53
À : Franck Seara

Cc : 'SIVOM_M-A. COUNIL'

Objet : odeurs

Bonjour Franck,

Il y a des odeurs ce matin, notamment sur le parking du haut. Y- a-t il une explication technique particulière ?

Merci

David NADEAU
Directeur Général



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.16.26

📠 : 06.20.31.17.11

📠 : 01.69.39.03.39



**N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.**

Bao Tho

De: Jerome HUBERT <jhubert@sivom.com>
Envoyé: vendredi 28 octobre 2011 13:46
À: Bao Tho
Objet: RE: 02119-SIVOM-tonnages OCTOBRE

Merci.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.19.06
 : 06.09.02.31.78
 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Bao Tho [mailto:administration.vj@urbasys.fr]
Envoyé : vendredi 28 octobre 2011 11:23
À : BRIAND-MOMPLAISIR; jcpoveda@sivom.com; Virgile GOUBY
Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com; Rene LEBEL
Objet : TR: 02119-SIVOM-tonnages OCTOBRE

Bonjour Messieurs,

Vous trouverez ci-joint les enregistrements des pesées à jour au 25/10/2011. Etant précisé que les ponts seront dépannés le 2/11, nous reprendrons les pesées de la semaine dernière pour la facturation du 26/10 au 31/10.

Bonne réception.
Cordialement,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : mardi 18 octobre 2011 17:27
À : BRIAND-MOMPLAISIR; jcpoveda@sivom.com; Virgile GOUBY
Cc : jhubert@sivom.com; Franck Seara; Rene LEBEL
Objet : TR: 02119-SIVOM-tonnages OCTOBRE

Bonjour Messieurs,

Je vous transmets ci-joint les enregistrements des pesées à jour au 17/10/2011. Pour information, nous apporterons une correction sur les pesées suivantes (erreur dû à un prêt de badge entre chauffeur) :

104	AC 012 BX	21600	2740	11/10/2011 09:37
104	AC 012 BX	18860	0	11/10/2011 09:37
104	AC 012 BX	12940	680	11/10/2011 09:43
104	AC 012 BX	12260	0	11/10/2011 09:45

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : vendredi 7 octobre 2011 10:31
À : BRIAND-MOMPLAISIR; jcpoveda@sivom.com; Virgile GOUBY
Cc : jhubert@sivom.com; Franck Seara
Objet : 02119-SIVOM-tonnages OCTOBRE

Bonjour Messieurs,

Je vous transmets ci-joint les premiers tonnages d'octobre.
Par contre comme j'ai une pesée incohérente, pourriez-vous voir et me donner des informations, si vous avez?

133	BH 370 FW	20040	20	mercredi 05 octobre 12:02
133	BH 370 FW	20020	0	mercredi 05 octobre 12:08
133	BH 370 FW	19980	20	mercredi 05 octobre 15:50
133	BH 370 FW	19960	0	mercredi 05 octobre 15:56

Bonne réception.

Cordialement,

Bao THO
Assistante



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
Tel. : 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18

Bao Tho

De: Rene LEBEL
Envoyé: jeudi 27 octobre 2011 11:51
À: Bao Tho
Objet: TR: Incident badge

De : Rene LEBEL
Envoyé : mardi 11 octobre 2011 10:12
À : jhubert@sivom.com; bbriandmomplaisir@sivom.com; jcpoveda@sivom.com; fmarteau@sivom.com
Cc : Franck Seara; m-a.counil@sivom.com
Objet : Incident badge

Bonjour,

Ce jour à 9H30, le chauffeur du véhicule immatriculé 485 EHM 91 n'était pas en possession de son badge.
Il a demandé au chauffeur du véhicule immatriculé AC 012 BX de lui prêter son badge pour pouvoir accéder au hall de réception.
Je vous précise que cette situation provoque des erreurs sur notre listing des pesées et pour réaliser la facturation.

Cordialement

René LEBEL
Responsable QSE



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Mail : r.lebel@urbasys.fr

Bao Tho

De: Rene LEBEL
Envoyé: jeudi 27 octobre 2011 11:51
À: Bao Tho
Objet: TR: Incident hall de réception

De : Rene LEBEL
Envoyé : vendredi 7 octobre 2011 13:29
À : jhubert@sivom.com; bbriandmomplaisir@sivom.com; fmarteau@sivom.com; jcpoveda@sivom.com
Cc : Franck Seara; m-a.counil@sivom.com
Objet : Incident hall de réception

Bonjour Messieurs,

Je vous informe qu'un véhicule du Sivom à décharger que des déchets plastiques dans le hall de réception (collecte container jaune certainement).

Je vous demande de retirer les déchets dans l'après-midi.

Cordialement

René LEBEL
Responsable QSE



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Mail : r.lebel@urbasys.fr

Franck Seara

De: Franck Seara
Envoyé: mercredi 14 septembre 2011 10:51
À: jhubert@sivom.com
Cc: nadeau@sivom.com; Bao Tho
Objet: 02119-SIVOM-Tonnages AOÛT

Importance: Haute

Bonjour Jérôme,

Nous avons bien noté l'information ci-dessous. Néanmoins, compte tenu que tu nous donnes ces précisions le 6 septembre 2011 et que jusqu'à ce jour nous avons pas cette information, nous en tiendrons compte pour les tonnages enregistrés à partir de cette date. Concernant le mois d'août, tu comprendras que nous maintenons la destination première de ces camions, à savoir la fosse. En plus, courant août et ce depuis juillet, la consigne que j'ai donné à mon personnel présent sur la plateforme était claire : les camions de collecte de déchets verts doivent dépoter en fosse (selon nos accords échangés par mail début juillet).

Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : Jerome HUBERT [<mailto:jhubert@sivom.com>]
Envoyé : mardi 6 septembre 2011 10:52
À : Bao Tho
Objet : RE: 02119-SIVOM-Tonnages AOÛT

Bonjour Bao,

Pas de problèmes pour le mois d'août. Attention cependant au collecte suivante qui correspondent aux branches collectées à Servon, Marolles et Santeny et qui sont déposées sur la plate forme de la déchetterie. Il faut donc les facturer en déchets verts. Je pense que personne ne vous a informé de ce point.

121	147	606 DGT 91	16240	3640	mardi 02 août 06: 55	SIVOM	Bed
213	147	606 DGT 91	17080	4520	mardi 02 août 10: 42	SIVOM	Bed
					vendredi 19 août		
	148	869 EZD 91	19940	2840	11:55	SIVOM	Mesc
1720							
1751	147	606 DGT 91	17800	1080	lundi 22 août 07:48	SIVOM	Bed
1765	148	869 EZD 91	18620	1560	lundi 22 août 08:10	SIVOM	Mesc
					mercredi 24 août		
	148	869 EZD 91	18880	1840	07:51	SIVOM	Mesc
2025							
					mercredi 24 août		
	147	606 DGT 91	18460	1760	07:51	SIVOM	Bed
2027							

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06
📠 : 06.09.02.31.78
📠 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Bao Tho [mailto:administration.vj@urbasys.fr]

Envoyé : lundi 5 septembre 2011 15:08

À : bbriandmomplaisir@sivom.com; jcpoveda@sivom.com; vgouby@sivom.com

Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com

Objet : 02119-SIVOM-Tonnages AOÛT

Bonjour Messieurs,

Vous trouverez ci-joint les tonnages enregistrés sur le mois d'août. Bonne réception.

Cordialement,

Mme THO
Assistante



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
Tel.: 01.69.00.57.41
Fax: 01.69.00.27.18

Bao Tho

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 25 juillet 2011 18:02
A : jcpoveda@sivom.com; fmarteau@sivom.com; vgouby@sivom.com
jhubert@sivom.com; bbriandmoplaisir@sivom.com; Franck Seara
Cc : TR: 02119-Tonnages
Objet : 1107 SIVOM.xlsx
Pièces jointes:

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les enregistrements des tonnages à jour au 24/07/2011.

NB : pour la collecte, nous avons saisi un tour pour le passage du véhicule 788 EMX 91 10h le 12/07 comme convenu entre Monsieur Hubert et Monsieur Lebel.

Bonne réception.

cordialement,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 14:15
À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'fmarteau@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara; 'jhubert@sivom.com'; 'bbriandmoplaisir@sivom.com'
Objet : TR: 02119-Tonnages

Ci-joint la bonne pièce jointe.

Franck SEARA rappelle également qu'à compter du 8 juillet les déchets verts sont vidés en fosse et traités comme OMR .

Cdt,
Bao.

De : Bao Tho
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 14:00
A : 'jcpoveda@sivom.com'; 'fmarteau@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'
Cc : Franck Seara; 'bbriandmoplaisir@sivom.com'; 'jhubert@sivom.com'
Objet : TR: 02119-Tonnages

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les enregistrements des pesées de juillet à jour au 17.

Pour la collecte, vous voudrez bien prendre en compte les éléments suivants :

- le 1^{er}, le 815 CZL 91 a dépoté en OMR et n'a pas badgé ;
- le 5, le 276 CVX 91 a dépoté en OMR et n'a pas badgé ;
- le 7, les véhicules 276 CVX et BH 364 ont dépoté du DV en fosse.

Nous rappelons que, suite aux différents courriels échangés entre la Direction d'Urbasys et la Direction du SIVOM, les déchets verts du 1^{er}, du 4, du 5 et du 8 ont été dépotés en fosse et traités en tant qu'OMR.

Bonne réception.
Cordialement,
Bao THO.

De : Bao Tho

Envoyé : mardi 12 juillet 2011 10:02

À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'bbriandmoplaisir@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'

Cc : Franck Seara; 'jhubert@sivom.com'

Objet : TR: 02119-Tonnages

Bonjour,

Ci-joint les enregistrement des tonnages jusqu'au 8/07.
Bonne réception.

Cordialement,
Bao.

De : Bao Tho

Envoyé : lundi 11 juillet 2011 17:27

À : 'jcpoveda@sivom.com'; 'bbriandmoplaisir@sivom.com'; 'vgouby@sivom.com'

Cc : Franck Seara

Objet : 02119-Tonnages

Bonjour,

Je vous transmets ci-joint les premiers enregistrements pour le mois de juillet.
Bonne réception.

Bao Tho

De: Rene LEBEL
Envoyé: jeudi 27 octobre 2011 11:52
À: Bao Tho
Objet: TR: Incident pont bascule

De : Rene LEBEL
Envoyé : mardi 19 juillet 2011 15:11
À : jhubert@sivom.com
Objet : RE: Incident pont bascule

Jérôme,

Pourquoi ce camion est-il passé par la déchetterie?
Ce chauffeur ne respecte pas les consignes de sécurité, pourquoi ?

Cordialement

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : mardi 19 juillet 2011 14:47
À : Rene LEBEL
Objet : RE: Incident pont bascule

René,

Concernant le véhicule 788 EMX, nous sommes évidemment en accord avec les consignes pour la pesée de tous les camions entrant sur le site. Pour cette pesée manquante, je te propose de reprendre le tonnage de la semaine précédente, le 5/07. Il s'agit d'OMR.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06

📠 : 06.09.02.31.78

📠 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Rene LEBEL [mailto:r.lebel@urbasys.fr]
Envoyé : mardi 19 juillet 2011 09:34
À : jhubert@sivom.com
Objet : RE: Incident pont bascule

Bonjour Jérôme,

Merci de me répondre concernant le deuxième véhicule immatriculé 788 EMX 91.

Cordialement

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : lundi 18 juillet 2011 10:07
À : Rene LEBEL
Cc : Franck Seara; m-a.counil@sivom.com; bbriandmomplaisir@sivom.com
Objet : RE: Incident pont bascule

Bonjour René,

Je confirme. Le badge du 835 CEP est bien annulé. Le chauffeur doit se présenter avec le badge correspondant à sa tournée. Nous allons rappeler la consigne.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06
📞 : 06.09.02.31.78
📠 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Rene LEBEL [mailto:r.lebel@urbasys.fr]
Envoyé : vendredi 15 juillet 2011 14:30
À : m-a.counil@sivom.com; jhubert@sivom.com; bbriandmomplaisir@sivom.com
Cc : Franck Seara
Objet : Incident pont bascule

Bonjour,

Mardi 12 juillet à 10H20, le véhicule immatriculé 835 CEP 91 ne pouvait ouvrir la barrière d'entrée du pont bascule en raison que son badge avait été annulé par Jérôme HUBERT par mail le 1^{er} juillet (pièce jointe).

Je vous demande de bien vouloir contrôler votre liste de badge à annuler pour éviter ce genre d'incident et des erreurs sur la facturation.

Ce même jour, le véhicule immatriculé 788 EMX 91 (avec un badge 804 EAC 91) est entré par la déchetterie car le véhicule précité bloquait l'entrée au pont bascule, est-ce normal ?

Merci de bien vouloir vous en expliquer.

Je vous précise une nouvelle fois, que tous les camions doivent passer par l'entrée du pont bascule pour accéder à l'usine pour des raisons de sécurité (détection de radioactivité) et bien entendu pour réaliser la facturation.

Cordialement



SIVOM

A l'attention de Monsieur NADEAU
Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY

Nos réf. : 110705-02119-FS-L055

Vos réf. : DN/MM/08-11

Varennnes-Jarcy, le 5 juillet 2011

Recommandé avec AR

Objet : facture 2011-05-069

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre correspondance du 6 juin 2011, nous avons bien pris note de vos remarques quant à la facture ci-dessus mentionnée et relative à l'exploitation d'avril 2011.

Dans ce courrier, vous nous informez des corrections à apporter sur notre facture, à savoir :

- 55 tonnes d'OMR à régulariser en déchets verts ;
- 209,18 tonnes d'OMR à régulariser en DIB ;
- 294,74 tonnes d'OMR à régulariser en encombrants.

Par la présente, nous vous informons que nous ne pouvons pas accepter les tonnages que vous nous demandez de régulariser étant précisé qu'aucun justificatif n'est apporté. Aussi, vous trouverez ci-après la synthèse des éléments qui nous ont amenés à ce litige et les arguments qui nous poussent à contester votre demande.

URBASYS SAS

Route du Tremblay - F 91480 Varennnes-Jarcy - Tél. : 0169005741 - Fax : 0169002718
SAS au capital de 220 000 € - RCS Evry 485 007 454 - Code APE 3821Z - N°TVA : FR64 485 007 454



Tout d'abord, vous voudrez bien trouver ci-dessous l'historique des faits relatifs à ce litige :

Faits		Pièces jointes
04/03/2011	Panne ponts-bascule	
08/03/2011	Information transmise au SIVOM	courriel du 7/03/11
	Création de nouveaux badges : URBASYS demande une liste de tous les véhicules empruntant les ponts-bascules.	courriel du 8/03/11
	Réponse de la déchetterie.	courriel du 8/03/11
15/03/2011	A défaut de réponse : nouveaux badges remis au service collecte du SIVOM (créés à partir de la liste des véhicules existants sur les anciens listings).	courriel du 17/03/11
21/03/2011	Ponts-bascules remis en fonctionnement et badges opérationnels.	courriel du 21/03/2011
	URBASYS demande la liste des véhicules pour la création des badges déchets verts au service collecte du SIVOM.	courriel du 21/03/2011
31/03/2011	Après relance, réception de la liste des véhicules concernés par des déchets verts.	courriel du 31/03/11
07/04/2011	Transmission des premiers tonnages au services collectes : Le SIVOM demande la création de 2 badges encombrants	courriel du 7/04/11
08/04/2011	URBASYS transmet les deux badges encombrants au SIVOM : - Le badge n°117 a été transmis et utilisé le 31/05/11 uniquement ; - Le badge n°118 a été transmis et utilisé le 13/04/11 uniquement.	Enregistrements des pesées
08/04/2011	URBASYS confirme que les enregistrements qui concernent la collecte SIVOM ne sont que des OMR.	courriel du 8/04/11
24/05/2011	URBASYS relance la collecte pour la consolidation des tonnages d'avril 2011.	
06/06/2011	Réception du listing des tonnages d'avril corrigés par le SIVOM	courrier SIVOM DN/MM/08-11 du 6/06/11
	Le SIVOM demande la création des badges encombrants et DIB. Badges remis les 10 et 17/06/11 au SIVOM.	courriel du 6/06/11

Vous noterez que ce litige, mis à part les erreurs d'utilisation des badges, est en parti dû à un défaut de communication de la part des services de collecte. Par ailleurs, nous souhaitons mettre en avant les points suivants :

1. Les enregistrements des tonnages du mois d'avril ont été transmis à la collecte les 7, 19, 22 avril et 2 et 3 mai 2011. Nous n'avons eu aucun retour quant à d'éventuelles modifications à apporter aux enregistrements qui ont été transmis.

A la demande du service collecte, deux badges encombrants ont été remis le 8 avril 2011. Ces badges ont bien été utilisés par vos agents le 31 mai et le 13 avril 2011 et ont été égarés.

2. La régularisation des tonnages de DIB n'est pas justifiée : tous les tonnages correspondants au véhicule 883 DYE 91 ont été corrigés par le SIVOM en DIB. Or, sur les enregistrements de janvier et février 2011 il apparaît que ce véhicule possédait bien un badge OMR.

3. La régularisation des tonnages de déchets verts n'est pas justifiée : les badges déchets verts ont été transmis la première semaine de mai 2011 et sont opérationnels. Les erreurs dues à leurs utilisations ne doivent pas être supportées par URBASYS. De plus, vos véhicules AV 021 JJ, AE 421

URBASYS SAS

Route du Tremblay - F 91480 Varennes-Jarcy - Tél. : 0169005741 - Fax : 0169002718
SAS au capital de 200 000 € - RCS Evry 485 007 454 - Code APE 900B - N°TVA : FR64 485 007 454



NS et 276 CVX 91 possédaient un badge en OMR et un badge en déchets verts. Ces véhicules transportaient donc deux types de déchets.

Nous vous rappelons que les déchets verts qui vous sont facturés correspondent aux déchets qui sont traités sur notre site. Ils concernent les transferts de déchets verts de la plateforme de la déchetterie vers le site URBASYS. Ces déchets représentent 660,80 tonnes pour le mois d'avril.

Dans votre courrier, vous nous demandez de vous facturer 933,28 tonnes de « végétaux sans indésirables déchets verts ». Vous voudrez bien nous donner les éléments qui justifient ce tonnage. Pour mémoire, les indésirables déchets verts correspondent aux déchets verts trop pollués pour être traités comme tels. Ceux-ci sont par conséquent reclassés et facturés en OMR.

En somme, vous comprendrez bien que compte tenu des faits exposés ci-dessus, nous n'acceptons pas les régularisations que vous nous imposez. De plus, ces régularisations ne reposent sur aucune preuve et sont la conséquence du non retour des informations de la part du SIVOM.

Toutefois, nous restons à votre écoute pour essayer de trouver une issue favorable à ce litige.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Franck SEARA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Directeur d'Exploitation

copie : Jean-Pierre LOTTI, DG URBASYS

Varenes Jarcy, le 6 juin 2011

Nos refs : DN/MM/08-11

Objet : facture 2011 05 069

Affaire suivie par Jérôme HUBERT (19-06)

REÇU 14 JUIN 2011

URBASYS

Monsieur Franck SEARA

Route du Tremblay
91480 - VARENNES JARCY

COPIE

Monsieur le Directeur d'Exploitation,

Suite à la réception de votre facture du mois d'avril 2011 référencée 2011 05 069, il apparaît que les tonnages facturés sont erronés. L'origine de cette erreur provient du code déchet appliqué aux véhicules collectant les encombrants et les DIB lors du renouvellement de l'intégralité des badges que vous nous avez demandé suite à la réparation de votre système de pesée.

Nos camions collectant les encombrants ainsi que les DIB se sont retrouvés avec un badge OMR et donc facturés alors que les déchets ont été déposés auprès de la société RECYDEM.

Ces véhicules collectent depuis des années ces déchets comme vous pourrez le constater en vérifiant les relevés des mois précédents et nous n'avons pas changé leur utilisation :

- 883 DYE 91 DIB
- 289 BRL 91 Encombrants
- 606 DGT 91 Encombrants
- 869 EZD 91 Encombrants

Les tonnages à facturer sont :

- OMR avec indésirables déchets verts : 4 417,58 tonnes
- Végétaux sans les indésirables déchets verts : 933,28 tonnes

Les encombrants relevés représentent 294,74 tonnes et les DIB 209,18 tonnes.

Il y a également 55 tonnes d'OMR qui passent en déchets verts.

Nous vous avons fait parvenir par mail le fichier Excel corrigé dans lequel nous avons ajouté une colonne « correction » avec le bon code déchet et qui détail chaque pesée.

Nous vous remercions d'établir une nouvelle facture en conséquence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur d'Exploitation, à l'assurance de ma parfaite considération.



Directrice Générale Adjointe

Magali-Anne COUNIL



Varennes-Jarcy, le

13 mai 2011

adresse de facturation

SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts
 route de Tremblay
 91480 VARENNES JARCY

n° client :	n° facture :	objet :
1001	2011-05-069	Délégation de Service Public pour le traitement des déchets ménagers et assimilés du SIVOM par méthanisation et
Facturation relative à l'exploitation et aux tonnages de :		Contact Urbasys : F Seara (06.88.84.87.64)
AVRIL 2011		

références	désignation	Quantité	Prix unitaire Hors Taxes	Prix total Hors Taxes
	contrat de Délégation de Service Public autorisé par le Comité Syndical du 12 octobre 2005 et signé le 13/10/2005			
	Avenant n°2 du Contrat de DSP du 18 décembre 2008 : évolution de TGAP intervenue depuis le 1er janvier 2009			
914	Avenant n°3 du Contrat de DSP du 3 juillet 2009 : "Article 3 : versement de l'indemnité compensatrice à URBASYS"	1	25 000,00	25 000,00
RFFIN0	montant annuel de la redevance fixe financière : 304 739 €HT/an soit une redevance fixe mensuelle de 1/12ème			
901	redevance fixe financière	1	25 394,92	25 394,92
RFEXP0	montant annuel de la redevance fixe exploitation : soit une redevance fixe mensuelle de 1/12ème			
900	redevance fixe exploitation	1	139 470,59	139 470,59
RPMR0 902	redevance proportionnelle pour le traitement des OMR Ordures Ménagères Brutes, Déchets de balayage et Déchets de marché	4984,38	48,82	243 337,43
RPBIO0 903	redevance proportionnelle pour le traitement des Biodéchets BIODECHETS		19,83	
RPDEV0 906	redevance proportionnelle pour le traitement des Déchets Verts DECHETS VERTS	660,80	17,36	11 471,49
			Total Hors Taxes	444 674,43
			T.V.A 5,5%	24 457,09
			TOTAL T.T.C.	469 131,52

Paiement par virement bancaire à réception de facture. En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard de 1,5 fois le taux légal pourront être réclamées.

Coordonnées bancaires :

Société Générale - 11-13, boulevard Sarraill - 34000 Montpellier - France
 IBAN : FR76 30003 01430 00020090282 40 - SWIFT : SOGEFRPP
 VAT N°: FR64485007454

Bao Tho

De: Bao Tho
Envoyé: lundi 7 mars 2011 15:52
À: Jhubert@sivom.com
Cc: Franck Seara
Objet: 02119-Ponts-basculé

Monsieur Hubert,

Nous vous informons que la société Mettler Toledo interviendra le 8/03/11 dans la matinée pour le dépannage des ponts-bascules, en panne depuis le 4/03/11.

Cordialement,
Bao THO.

Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.18.12
☎ : 06.23.80.50.76
☎ : 01.69.00.98.12



**N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement**

De : Bao Tho [<mailto:b.tho@urbasys.fr>]
Envoyé : mardi 8 mars 2011 15:03
À : v.tetart@ourry.fr; jcpoveda@sivom.com; Virgile GOUBY
Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com; audrey.ramos@veolia-proprete.fr
Objet : 02119-Badges
Importance : Haute

Bonjour,

Nous vous informons que, suite à la panne de nos ponts-basculés, nous devons paramétrer de nouveaux badges qui vous seront transmis cette semaine. Nous profitons de cette occasion pour mettre à jour la base de données des véhicules que nous avons enregistrés.

Dans ce but, vous voudrez bien nous transmettre dès à présent la liste que vous avez concernant les véhicules qui doivent utiliser les ponts-basculés. Les informations dont nous avons besoin sont entre autre :

- immatriculation
- type de déchets (évacués/déchargé)
- client
- transporteur

Dans l'attente,

Cordialement,

Mme THO.

Bao Tho

De: Virgile [vgouby@sivom.com]
Envoyé: mardi 8 mars 2011 17:30
À: Bao Tho
Objet: TR: 02119-Badges

Bao,

Pour les camions de la déchetterie j'ai aussi besoin de badge CARTONS pour chaque véhicule.

Merci

Virgile GOUBY
Chargé d'Exploitation Déchetteries

Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.18.12
☎ : 06.23.80.50.76
☎ : 01.69.00.98.12



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.

Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement

De : Virgile [mailto:vgouby@sivom.com]
Envoyé : mardi 8 mars 2011 17:13
À : 'Bao Tho'
Objet : RE: 02119-Badges

Bao,

Liste des camions de la déchetterie qui utilisent vos ponts bascules :

Transporteur SIVOM

- 575 EMS 91
- 423 CPM 91
- 371 DBY 91
- 928 BEJ 91

Pour ces 4 véhicules il me faut des badges : TOUT VENANT, DECHETS VERTS, MARCHE, BALAYAGE

Il me faut aussi un badge SIVOM TOUT VENANT DECHETTERIE pour les véhicules communaux

Pour RECYDEM :

Il n'y a pas d'immat de camions mais les badges étaient attribués comme suit :

- ENCOMBRANTS RECYDEM
- BOIS B RECYDEM
- CARTONS RECYDEM
- PLASTIQUES RECYDEM
- FERRAILLE RECYDEM

Merci

Virgile GOUBY
Chargé d'Exploitation Déchetteries



Tél. : 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18



Faites un geste pour l'environnement, n'imprimez cet e-mail qu'en cas de réelle nécessité

De : Bao Tho
Envoyé : jeudi 17 mars 2011 10:35
À : jhubert@sivom.com; jcpoveda@sivom.com; Virgile GOUBY
Cc : Franck Seara
Objet : 02119-Ponts-bascules
Importance : Haute

Bonjour,

Nous vous avons remis en date du mardi 15 mars 2011, les nouveaux badges pour l'utilisation de nos ponts-bascules. Nous vous informons que ce jour à midi nous remettrons en route le logiciel de pesage et donc l'accès aux ponts-bascules. Les véhicules qui n'auront pas de badges seront alors bloqués. Merci de faire le nécessaire quant à la remise des nouveaux badges.

Comme demandé, vous voudrez bien nous remettre les anciens badges afin que nous puissions les réattribuer en remplacement des badges perdus et/ou pour un nouveau véhicule.

Cordialement,

Bao THO

Bao Tho

21/03/11
=8

De: Bao Tho
Envoyé: lundi 21 mars 2011 09:06
À: jhubert@sivom.com; jcpoveda@sivom.com; vgouby@sivom.com
Cc: Franck Seara
Objet: TR: 02119-Ponts-basculés

Importance: Haute

Suivi:	Destinataire	Réception
	jhubert@sivom.com	
	jcpoveda@sivom.com	
	vgouby@sivom.com	
	Franck Seara	Remis: 21/03/2011 09:05

Bonjour,

Nous vous informons que les ponts-basculés sont à nouveau opérationnels et en fonctionnement depuis ce matin. Les nouveaux badges OM vous ont été remis la semaine dernière, par contre, Monsieur Seara me fait savoir que nous devons créer des badges Déchets verts à vous remettre pour la semaine prochaine. Merci de me transmettre la liste des véhicules qui sont concernés.

NB : Virgile, le badge Tout Venant déchetterie sera créé ce jour et pourra être récupéré à partir de midi.

Cordialement,

Bao THO
Assistante



Tél.: 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18



Faites un geste pour l'environnement, n'imprimez cet e-mail qu'en cas de réelle nécessité

De : Bao Tho
Envoyé : jeudi 17 mars 2011 16:47
À : 'jhubert@sivom.com'
Cc : Franck Seara
Objet : TR: 02119-Ponts-basculés
Importance : Haute

Suite,

Nous remarquons toujours des pb avec le logiciel de pesage. Les barrières sont donc levées pour éviter le blocage des camions sur les ponts.
La société METTLER est contactée. Nous vous tenons informés de la suite.

Cordialement,

Brigitte DESCHAMP
Assistante

Bao Tho

De: Jerome HUBERT [jhubert@sivom.com]
Envoyé: jeudi 31 mars 2011 20:12
À: Bao Tho
Objet: RE: 02119-Ponts-bascales

3108 =

Bao,

Voici les immatriculations pour les badges déchets verts :

828 DFX ✓
AT 330 TT ✓
804 EAC ✓
267 CYG ✓
AV 021 JJ ✓
AE 421 NS ✓
276 CXV ✓

Merci.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06
☎ : 06.09.02.31.78
☎ : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Bao Tho [mailto:b.tho@urbasys.fr]
Envoyé : jeudi 31 mars 2011 13:07
À : jhubert@sivom.com; jcpoveda@sivom.com
Cc : Franck Seara; Jean Pierre Lotti
Objet : TR: 02119-Ponts-bascales
Importance : Haute

Bonjour,

Je me permets de revenir vers vous concernant la liste des camions de déchets verts. En effet, Monsieur Seara s'étonne de ne pas avoir de liste à ce jour car la collecte commence la semaine prochaine. Etant donné que les badges doivent être paramétrés avant la semaine prochaine, vous voudrez bien nous transmettre la liste au plus tôt.

Monsieur Seara me fait savoir que si nous ne disposons pas de cette liste pour que les badges soient opérationnels lundi 4 avril 2011, nous serons dans l'obligation de vous facturer l'ensemble de ces tonnages au prix des OMR.

Je vous remercie par avance.
Cordialement,



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06

☎ : 06.09.02.31.78

☎ : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.

Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

De : Bao Tho [<mailto:b.tho@urbasys.fr>]

Envoyé : jeudi 7 avril 2011 15:49

À : jcpoveda@sivom.com

Cc : Franck Seara; jhubert@sivom.com

Objet : 02119-tonnages collecte

JC,

Comme convenu ce matin, je te transmets ci-joint les premiers listings qui concernent le mois d'avril. Peux-tu les imprimer et apporter tes commentaires sur le support papier ?

Je te remercie par avance.

Bonne réception.

Bao.

NB : je te remets les badges encombrants demain matin.

8/04/11
en

Champ de référence	Numéro de badge	Nom du chauffeur	Description	Numéro de véhicule	Numéro du transporteur	Date de création	Client
66	95	104 CCD 91	9F95D5C00000000000	66	1	11/03/2011 17:54	SIVOM
67	96	107 CCD 91	9F95D6000000000000	67	1	11/03/2011 17:54	SIVOM
68	97	261 CYQ 91	9F95D6C00000000000	68	1	11/03/2011 17:55	SIVOM
69	98	267 CYG 91	9F95D7400000000000	69	1	11/03/2011 17:55	SIVOM
70	99	276 CVX 91	9F95D7800000000000	70	1	11/03/2011 17:57	SIVOM
71	100	279 EQD 91	9F95D8400000000000	71	1	14/03/2011 08:45	SIVOM
72	101	289 BRL 91	9F95D8800000000000	72	1	14/03/2011 08:46	SIVOM
73	102	323 DGQ 91	9F95D9000000000000	73	1	14/03/2011 08:47	SIVOM
74	103	325 AVL 91	9F95D9C00000000000	74	1	14/03/2011 08:47	SIVOM
75	104	326 DGQ 91	9F95DA000000000000	75	1	14/03/2011 08:48	SIVOM
76	105	331 BHP 91	9F95DAC00000000000	76	1	14/03/2011 08:48	SIVOM
77	106	34 EMK 91	9F95DB400000000000	77	1	14/03/2011 08:49	SIVOM
78	107	378 BEN 91	9F95DB800000000000	78	1	14/03/2011 08:49	SIVOM
79	108	410 BKX 91	9F95DDC00000000000	79	1	14/03/2011 08:50	SIVOM
80	109	485 EHM 91	9F95DDC00000000000	80	1	14/03/2011 08:50	SIVOM
81	110	491 DWA 91	9F95DD400000000000	81	1	14/03/2011 08:51	SIVOM
82	111	494 DWA 91	9F95DD800000000000	82	1	14/03/2011 08:51	SIVOM
83	112	508 ANS 91	9F95DE400000000000	83	1	14/03/2011 08:52	SIVOM
84	113	53 ACN 91	9F95DE800000000000	84	1	14/03/2011 08:52	SIVOM
85	114	606 DGT 91	9F95DF000000000000	85	1	14/03/2011 08:52	SIVOM
86	115	646 DGD 91	9F95DFC00000000000	86	1	14/03/2011 08:53	SIVOM
87	116	65 BVB 91	9F95E0000000000000	87	1	14/03/2011 08:53	SIVOM
88	117	739 EWL 91	9F95E0C00000000000	88	1	14/03/2011 08:54	SIVOM
89	118	788 EMX 91	9F95E1400000000000	89	1	14/03/2011 08:54	SIVOM
90	119	804 EAC 91	9F95E1800000000000	90	1	14/03/2011 08:55	SIVOM
91	120	807 EAC 91	9F95E2800000000000	91	1	14/03/2011 08:55	SIVOM
92	121	815 CZL 91	9F95E3000000000000	92	1	14/03/2011 08:56	SIVOM
93	123	816 CMR 91	9F95E3C00000000000	93	1	14/03/2011 08:56	SIVOM
94	124	828 BYS 91	9F95E4400000000000	94	1	14/03/2011 08:56	SIVOM
95	125	828 DFX 91	9F95E4800000000000	95	1	14/03/2011 08:57	SIVOM
96	126	835 CEP 91	9F95E5000000000000	96	1	14/03/2011 08:57	SIVOM
97	127	838 CEP 91	9F95E5C00000000000	97	1	14/03/2011 08:58	SIVOM
98	128	842 CEP 91	9F95E6000000000000	98	1	14/03/2011 08:58	SIVOM
99	129	860 BWA 91	9F95E6C00000000000	99	1	14/03/2011 08:58	SIVOM
100	130	869 EZD 91	9F95E7000000000000	100	1	14/03/2011 08:59	SIVOM
101	131	87 BJA 91	9F95E7C00000000000	101	1	14/03/2011 09:00	SIVOM
102	132	883 DYE 91	9F95E8400000000000	102	1	14/03/2011 09:01	SIVOM
103	133	910 BYF 91	9F95E8C00000000000	103	1	14/03/2011 09:01	SIVOM
104	134	AC 012 BX	9F95E9000000000000	104	1	14/03/2011 09:02	SIVOM
105	136	AC 419 JW	9F95E9C00000000000	105	1	14/03/2011 09:02	SIVOM
106	137	AE 421 NS	9F95EA000000000000	106	1	14/03/2011 09:03	SIVOM
107	138	AT 330 TT	9F95EA400000000000	107	1	14/03/2011 09:03	SIVOM
108	139	AV 021 JJ	9F95EA800000000000	108	1	14/03/2011 09:03	SIVOM
109	194	828 DFX 91	9F960BC00000000000	109	1	01/04/2011 11:57	SIVOM
110	195	AT 330 TT	9F960C400000000000	110	1	01/04/2011 11:57	SIVOM
111	196	804 EAC 91	9F960E000000000000	111	1	01/04/2011 11:58	SIVOM
112	197	267 CYG 91	9F960EC00000000000	112	1	01/04/2011 11:58	SIVOM
113	198	AV 021 JJ	9F960F400000000000	113	1	01/04/2011 11:59	SIVOM
114	199	AE 421 NS	9F960F800000000000	114	1	01/04/2011 11:59	SIVOM
115	200	276 CVX 91	9F9610000000000000	115	1	01/04/2011 12:00	SIVOM
117	203	869 EZD 91	9F9611400000000000	117	1	07/04/2011 16:13	SIVOM
118	202	860 BWA 91	9F9611800000000000	118	1	07/04/2011 16:08	SIVOM
133	213	BH 370 FW	9F95C9800000000000	133	1	07/04/2011 16:18	SIVOM
134	214	BH 415 FW	9F95FA400000000000	134	1	07/04/2011 16:19	SIVOM
137	212	BH 364 FW	9F95F9400000000000	137	1	07/04/2011 16:42	SIVOM
140	225	MARCHE_SEMACO	9F95b9000000000000	140	1	13/05/2011 10:53	SIVOM

1104 = cré

2011 05 SIVOM-Collecte

Ordre	Numero de vehicule	Code chauffeur	Poids Brut	Poids Net	Date de la pesée	Code produit	Code client	Code transporteur	Destinataires compostage	Motif si refus	Pret badge
9754	137	BH 364 FW	24720	9840	02/05/2011 08:51	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9755	137	BH 364 FW	14880		02/05/2011 08:58		SIVOM	SIVOM_Collecte			
9756	133	BH 370 FW	23860	9220	02/05/2011 08:51	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9757	133	BH 370 FW	14540		02/05/2011 08:57		SIVOM	SIVOM_Collecte			
9788	134	BH 415 FW	27140	12180	02/05/2011 10:24	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9789	134	BH 415 FW	14960		02/05/2011 10:30		SIVOM	SIVOM_Collecte			
9802	137	BH 364 FW	20560	5620	02/05/2011 10:59	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9803	137	BH 364 FW	14940		02/05/2011 11:04		SIVOM	SIVOM_Collecte			
9816	134	BH 415 FW	16500	1540	02/05/2011 11:18	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9817	134	BH 415 FW	14960		02/05/2011 11:23		SIVOM	SIVOM_Collecte			
9818	133	BH 370 FW	21200	6400	02/05/2011 11:21	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9819	133	BH 370 FW	14800		02/05/2011 11:27		SIVOM	SIVOM_Collecte			
9886	137	BH 364 FW	20840	5900	02/05/2011 17:39	OMR	SIVOM	SIVOM_Collecte			
9887	137	BH 364 FW	14940		02/05/2011 17:44		SIVOM	SIVOM_Collecte			
1081											

Badge on

2011.04 SIVOM-COLLECTE

Ordre	Numero de vehicule	Code client	Code produit	Code transporteur	Destinations composés	Motif si refus	Prêt badge
7655	118	860 BWA 91	15340	2760	13/04/2011 06:32	ENCOMBRANTS	SIVOM Collecte
7656							

2011.05 SIVOM-Collecte

Ordre	Numero de vehicule	Code chauffeur	Poids Brut	Poids Net	Date de la pesée	Code produit	Code client	Code transporteur	Destinataires	Motif si refus	Prix badge
13256	117	869 EZD 91	19820	2280	31/05/2011 09:11	ENCOMBRANTS	SIVOM	SIVOM Collecte	5020105333		
Total				2280							

Bao Tho

De: Bao Tho
Envoyé: vendredi 8 avril 2011 13:53
À: jhubert@sivom.com
Cc: Franck Seara
Objet: RE: 02119-tonnages collecte
Pièces jointes: 2011.03 Déchetterie.xlsx

Suivi:	Destinataire	Réception
	jhubert@sivom.com	
	Franck Seara	Remis: 08/04/2011 13:51

Bonjour Monsieur Hubert,

Pour ma part je n'ai que des enregistrements OMR en ce qui concerne la collecte. Peut-être parlez-vous des déchets de déchetterie ? Dans ce cas, je vous transmets ci-joint le tableau qui a été envoyé à Virgile. Les tonnages déchetterie qui concernent le mois d'avril n'ont pas encore été édités.

Bonne réception.
Cordialement,

Bao THO
Assistante



Tél.: 01.69.00.57.41
Fax : 01.69.00.27.18



Faites un geste pour l'environnement, n'imprimez cet e-mail qu'en cas de réelle nécessité

De : Jerome HUBERT [<mailto:jhubert@sivom.com>]
Envoyé : vendredi 8 avril 2011 10:23
À : Bao Tho; jcpoveda@sivom.com
Cc : Franck Seara
Objet : RE: 02119-tonnages collecte

Bao,

Je ne vois pas les pesées des végétaux dans le fichier et j'en ai vraiment besoin en urgence. En fait, il faut le fichier complet :

OMR
Végétaux
Encombrants

Merci.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation

Bao Tho

De: Jerome HUBERT [jhubert@sivom.com]
Envoyé: lundi 6 juin 2011 11:07
À: Bao Tho
Cc: Franck Seara; bbriandmomplaisir@sivom.com
Objet: PESEES MAI
Pièces jointes: Pesées Urbasys 2001 mai corrigées.xls

Bonjour Bao,

Concernant les pesées du mois de mai, les véhicules suivant :

869 EZD 91
289 BRL 91

Present en OMR alors qu'il s'agit de véhicules qui collectent des encombrants vidés chez Recydem.

883 DYE 91

Pèse en OMR alors qu'il s'agit d'un véhicule collecte des DIB vidés chez Recydem.

Vous voudrez bien ne pas prendre en compte ces pesées pour la facturation du mois de mai. Attention, il va certainement en être de même pour le mois de juin. Vous trouverez ci-joint votre fichier avec un onglet « correction » pour vous permettre de situer les modifications (ligne orange et jaune).

Nous vous remercions de nous faire de nouveaux badges :

869 EZD 91 encombrants
289 BRL 91 encombrants
606 DGT 91 encombrants

883 DYE 91 DIB

Jean Christophe effectue les dernières vérifications concernant les déchets verts et OMR et vous transmet les informations cette semaine.

Cordialement.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06

☎ : 06.09.02.31.78

☎ : 01.69.00.16.24

Bao Tho

De: Jerome HUBERT [jhubert@sivom.com]
Envoyé: lundi 6 juin 2011 15:17
À: Bao Tho
Cc: bbriandmoplaisir@sivom.com; 'POVEDA Jean-Christophe'
Objet: BADGE
Pièces jointes: Badge Véhicules SIVOM 2011 06.xls

Bao,

Ci-joint la liste des badges dont nous avons besoin. Un badge a un usage unique pour un véhicule : OMR ou VEG ou ENCOMBRANTS ou DIB. Auparavant, un véhicule pouvait avoir deux déchets (OMR/BIO).

Un certain nombre sont à annuler. Je souhaiterais que vous ajoutiez le nom du chauffeur dans votre champ « code transporteur ».

Et par défaut, tous les badges dont une immatriculation figure dans la liste mais avec un déchet qui ne correspond sont à annuler.

Ceux dont nous avons besoin rapidement concerne les encombrants et les DIB car nous pesons en OMR. Pour les autres, je pense qu'il n'est pas nécessaire d'en refaire.

Merci.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

☎ : 01.69.00.19.06
☎ : 06.09.02.31.78
☎ : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environnement.

Immatriculation	Déchet	Observations
508 ANS 91		annulation badge
87 BEJ 91		annulation badge
378 BEN 91		annulation badge
860 BWA 91		annulation badge
107 CCD 91		annulation badge
323 DGQ 91		annulation badge
65 BVB 91		annulation badge
910 BYF 91		annulation badge
826 BYF 91		annulation badge
835 CEP 91		annulation badge
842 CEP 91		annulation badge
646 DGD 91		annulation badge
788 EMX 91		annulation badge
289 BRL 91	DIB / ENCOM	annulation badge
104 CCD 91	OMR	Boudhamane A.
276 CXV 91	VEG	Hue S.
326 DGQ 91	OMR	Mondongue T.
491 DWA 91	OMR	De Jesus A.
807 EAC 91	OMR	Ferreira A.
485 EHM 91	OMR	Sobral A.
279 EQD 91	OMR	Cardoso A.
AE 421 NS	VEG	Denain J.Y.
BH 415 FW	OMR	Goncalves M.
BH 364 FW	OMR	Domingos J
BH 370 FW	OMR	Bide M.

883 DYE 91	DIB	Bonnin L.
606 DGT 91	ENCOM	Beddes C.
869 EZD 91	ENCOM	Mescoloto J.

838 CEP 91	OMR	Soares
816 CMR 91	OMR	Perpetuo
267 CYG 91	VEG	Duhaillier
261 CYQ 91	OMR	Dionisio
815 CZL 91	OMR	Cabral
828 DFX 91	VEG	Pires
804 EAC 91	VEG	Dias Araujo
34 EMX 91	OMR	Batista O.
AC 012 BX	OMR	Rodrigues Manuel
AC 419 JW	OMR	Saraiva
AT 330 TT	VEG	Aguiar J.
AV 021 JJ	VEG	Siniscalchi S.

**REUNION DE LIAISON
URBASYS**

REÇU 1 - JUIN 2011



◆◆◆◆◆

Séance du jeudi 16 juin

◆◆◆◆◆

Présents :

Pour le SIVOM : Catherine **DEGRAVE**, Jean-Claude **GENDRONNEAU**, David **NADEAU**, Magali-Anne **COUNIL**, Jérôme **HUBERT**

Pour URBASYS : Jean-Pierre **LOTTI**, Franck **SEARA**, Mathieu **PELTIER**, Bao **THO**

Excusé : Jean-Marc **JUBAULT**

◆◆◆◆◆

OBJET	DECISIONS
<p>PROBLEMES DE PESEES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suite à des erreurs de programmation et d'affectation des badges aux équipes de collecte des encombrants, un litige apparaît sur les pesées des mois d'avril et mai, pour environ 1000 tonnes. - Le SIVOM demande que l'on reprenne les listings de pesées avec les immatriculations des camions encombrants pour les déduire des tonnages. URBASYS refuse et soupçonne les camions d'encombrants d'avoir vidé dans la fosse. - Il est convenu : <ul style="list-style-type: none"> - Que le SIVOM fera part de sa position par courrier. - Que les factures ne seront plus bloquées mais que des avoirs seront faits sur les prochaines échéances. - Que pour soulever des problèmes de ce type une méthode plus rigoureuse soit appliquée avec notamment des documents écrits. - Que les pesées seront transmises chaque semaine au SIVOM et que le SIVOM répondra sous un délai d'une semaine.
<p>EXPERTISE K 230</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il est souligné que le dire produit par URBASYS pour aborder la méthode des carotages



	<p>aurait dû faire l'objet d'un échange préalable avec le SIVOM, qui aurait certainement évité de diffuser un devis de la société CABESTAN pour la réalisation d'un puits qui s'est avéré contre-productif pendant la réunion.</p>
<p>QUALITE DES DECHETS VERTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des sacs poubelles remplis d'ordures ménagères et des souches sont encore constatés dans les bacs marron. Des campagnes de contrôle et communication seront organisées par le SIVOM, et les consignes seront rappelées dans le journal.
<p>EXERCICE INCENDIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un exercice incendie sera organisé le 23 juin en début d'après midi. - Un autre exercice pourra être prévu conjointement un matin dans la halle de déchargement.

Prochaine réunion : Jeudi 25 août 2011 à 8h45

Franck Seara

De: Franck Seara
Envoyé: mardi 16 novembre 2010 12:54
À: jhubert@sivom.com
Cc: 'NADEAU, D. (SIVOM)'
Objet: RE: 02119 - défauts de pesées

Jérôme,

Sur la totalité, je suis sûr pour deux apports :

- L'un jeudi 11 h en milieu de matinée,
- L'autre vers 9 h samedi 13,

A priori, d'autres véhicules ont fait de même mais sans que les heures aient été consignées car dans ces périodes de week-end, nous travaillons en effectif réduit et le pontier est quelques fois occupé à d'autres tâches.

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr

De : Jerome HUBERT [mailto:jhubert@sivom.com]
Envoyé : mardi 16 novembre 2010 09:31
À : Franck Seara
Cc : 'NADEAU, D. (SIVOM)'
Objet : RE: 02119 - défauts de pesées

Bonjour Franck,

Est-ce que tu peux être plus précis, jour et heure. Merci.

Jérôme HUBERT
Responsable d'Exploitation



Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
www.sivom.com

 : 01.69.00.19.06
 : 06.09.02.31.78
 : 01.69.00.16.24



N'imprimez ce message et ses pièces jointes que si nécessaire.
Le SIVOM est certifié ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et veille à la protection de l'environ

De : Franck Seara [mailto:f.seara@urbasys.fr]
Envoyé : mardi 16 novembre 2010 08:44

À : jhubert@sivom.com
Cc : NADEAU, D. (SIVOM)
Objet : 02119 - défauts de pesées
Importance : Haute

Bonjour Jérôme,

Comme je te le faisais savoir hier par téléphone, mes équipes ont constaté au cours du week-end (11 novembre – 14 novembre) des véhicules de collecte chargés de feuilles (balayures) qui sont venus dépoter dans l'usine sans pour autant badger sur nos ponts bascules.

Ces faits sont inadmissibles puisque si mes équipes n'avaient pas été attentives aux contournements des ponts par ces véhicules, nous n'aurions pas été avertis de ces tonnages supplémentaires à traiter, donc ces tonnages ne nous auraient pas été rémunérés.

Je te saurais gré de bien vouloir m'informer rapidement :

- De la nature exacte de ces déchets (feuillages, balayures de voirie ?) – dans tous les cas, compte tenu des objectifs de la norme NFU 44051, nous ne sommes pas en mesure de recevoir des déchets du type balayures de voiries (présence d'hydrocarbures). Normalement, ces déchets sont orientés vers la déchetterie. **Leur présence dans notre fosse pourrait mettre en péril la conformité de nos lots de compost.** (pour information, à priori, le premier chauffeur qui est venu dépoter jeudi matin venait directement de la déchetterie !)
- Me garantir que de tels faits ne se reproduiront plus et les moyens mis en œuvre pour prévenir de tels évènements.

Dans l'attente d'une réponse,
Cordialement

Franck SEARA
Directeur d'exploitation



Route du Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
Tel : 01 69 00 57 41
Tel portable : 06 88 84 87 64
Mail : f.seara@urbasys.fr



SIVOM

À L'attention de M. Nadeau
Route du Tremblay
91480 VARENNES – JARCY

Nos réf. : 0901028-2119-FSL061

Varennnes-Jarcy, le 28 octobre 2009

Courrier RAR

Objet : suivi contrat DSP

P.J. : photo du 22.10.09

Monsieur le Directeur Général,

Dans le prolongement du Comité de liaison du jeudi 22 octobre 2009, au cours duquel nous vous avons exposé une série de problèmes que nous rencontrons quotidiennement dans le cadre du contrat qui nous lie, nous tenons par la présente à récapituler l'ensemble des thèmes que nous avons abordés :

1 – Sécurité sur nos installations

À plusieurs reprises, nous vous avons alerté du non respect des consignes de sécurité par vos chauffeurs de collecte. En effet, ceux-ci ne portent pas leurs équipements de protection individuelle (casque et gilet haute visibilité), ne respectent pas toujours les sens de circulation, circulent à des vitesses trop élevées...

Vous trouverez en pièce jointe une photo qui illustre ce non respect... prise le jour de notre comité de liaison le 22 octobre 2009. En bref, ils ont un comportement à risque qui met en danger leur personne ainsi que notre personnel.

Je vous saurai gré de prendre acte de ces manquements graves aux obligations de sécurité et de bien vouloir prendre vos dispositions afin que la situation rentre dans l'ordre immédiatement. À défaut, je me verrai dans l'obligation d'interdire l'accès en fosse à tous vos véhicules.

2 – Utilisation des badges-véhicules de collecte

À plusieurs reprises, nous vous avons alerté sur la mauvaise utilisation des badges de pesée par vos chauffeurs. Depuis que nous avons entamé les contrôles de biodéchets, nous constatons régulièrement que certains chargements ne sont pas enregistrés malgré leur entrée dans notre installation. Pour preuve, ce type d'anomalie a fait l'objet de factures complémentaires validées par vos services pour les mois d'août et septembre 2009.

Pourtant, vos services disposent, sans aucune restriction, du nombre de badges nécessaires afin que toutes les pesées soient effectuées correctement. Par exemple, pour le mois de septembre 2009, ces corrections représentent environ 5700€ HT facturées en complément, sachant que ce contrôle se déroule durant 50% du temps journalier pendant lequel vos véhicules déchargent.

URBASYS SAS

Route du Tremblay - F 91480 Varennnes-Jarcy - Tél. : 0169005741 – Fax : 0169002718
SAS au capital de 220 000 € - RCS Evry 485 007 454 - Code APE 3821Z – N°TVA : FR64 485 007 454



Sur ce point aussi, nous vous avons alerté maintes fois sans pour autant constater que la situation évolue. À compter d'octobre 2009, nous procéderons donc à une facturation complémentaire qui fera apparaître, en plus des tonnages régularisés, des frais de gestion supplémentaires (rattrapage des données, préparation, facturation).

3 – Dépotage d'un véhicule privée sous la responsabilité du SIVOM

Au cours de ce Comité de liaison, nous avons évoqué le cas de la société SEMACO. En effet, ce véhicule qui agit pour le compte du SIVOM depuis quelques années, collecte les marchés de Brie Comte Robert. Soudainement, et sans que le SIVOM en ait informé son délégataire, celui-ci a stoppé l'enregistrement de ses pesées sans pour autant stopper ses déchargements sur notre installation. Il a donc été convenu, jeudi 22 octobre 2009, d'empêcher désormais de vider ces véhicules. En parallèle, il revient au SIVOM de régler cette situation en attribuant des badges à ces véhicules et en proposant à URBASYS une modalité afin de régulariser les tonnages qui n'ont pas été facturés à ce jour.

4 – Interventions sur les bassins de rétention

URBASYS est toujours dans l'attente des dossiers d'ouvrage exécutés et du dossier d'intervention ultérieure sur ouvrage afin de remettre en état cette installation. Cette situation perdure depuis quelques années. En effet, URBASYS a réclamé à plusieurs reprises ces documents à la Direction du SIVOM. Cette demande est restée sans réponse. Le SIVOM étant propriétaire de ses installations c'est à lui que revient la charge de fournir ce document (c'est d'ailleurs, l'engagement que le SIVOM a pris le jeudi 22 octobre 2009 en envisageant de faire réaliser un relevé précis de ces installations). Nous restons dans l'attente.

Pour mémoire, l'utilisation de ces bassins en mode dégradé, perdure également depuis quelques années (avant même que le SIVOM confie ces bassins à URBASYS). La preuve étant la pompe que vous avez utilisée pendant trois ans afin de rejeter les eaux de ces bassins dans vos égouts via le collecteur du SIARV. À ce jour la question devient urgente puisque celle-ci retarde la préparation d'un projet de convention de rejet d'eaux usées que la DRIRE nous demande de signer avec le SIARV (échéance à novembre 2009).

Dans l'attente de vos actions, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre parfaite considération.

Franck SEARA

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Directeur d'Exploitation

copie : JPL, Directeur Général



SIVOM

À L'attention de M. Nadeau
Route du Tremblay
91480 VARENNES – JARCY

Nos réf. : 090716-2119-FS-L046

Varennnes-Jarcy, le 16 juillet 2009

Courrier RAR

Objet : ponts bascules

P.J. : courriel technicien Mettler Toledo

Monsieur le Directeur Général,

Lors de nos précédents Comités de liaison, nous avons abordé à plusieurs reprises la problématique de l'entretien des ponts bascules des installations de Varennnes-Jarcy.

Jeudi 11 juin 2009, au cours de l'intervention que j'ai faite pendant votre CHSCT, j'ai insisté auprès de vos chauffeurs afin qu'ils limitent leurs accélérations et freinages brusques sur cet équipement. En effet, malgré l'installation par URBASYS de ralentisseurs avant et après les bascules, vos véhicules de collecte apportent des contraintes très dommageables sur cette installation.

Pour mémoire, nous avons investi au cours des mois d'avril et mai 2009, environ 60 000€HT pour la remise en état globale des ponts et du logiciel de pesage associé. Aujourd'hui, malgré nos sollicitations auprès du SIVOM (Direction, encadrement et chauffeurs), aucune attitude corrective n'a été constatée. Ce non respect entraîne actuellement et entraînera à l'avenir des dépenses conséquentes qui ne sont pas imputables au vieillissement et à l'usure normale de ce type d'équipement. Vous pouvez dès à présent constater ces faits dans le rapport ci-joint rédigé par le technicien spécialiste de la société Mettler Toledo.

Néanmoins, nous comprenons aisément les difficultés que le SIVOM peut rencontrer à faire respecter scrupuleusement ces consignes. Afin de vous apporter une solution concrète, nous vous proposons donc d'élaborer une convention commune d'utilisation des ponts bascules. Cette convention nous permettrait, dans les conditions actuelles d'utilisation, de partager l'entretien de cette installation. Cette approche n'est pas aberrante puisque cet équipement est utilisé pour enregistrer, en plus des activités de l'usine, celle de la déchetterie et des encombrants. Enfin, les modalités que nous vous proposons



sont celles pratiquées dans la plupart des collectivités. Peut-être jugerez vous utile de rédiger un avenant pour clarifier l'utilisation de ces ponts bascules.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre parfaite considération.

Franck SEARA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Directeur d'Exploitation

copie : JPL, Directeur Général

URBASYS SAS

Route du Tremblay - F 91480 Varennes-Jarcy - Tél. :0169005741 – Fax : 0169002718
SAS au capital de 200 000 € - RCS Evry 485 007 454 - Code APE 3821Z – N°TVA : FR64 485 007 454

Bao Tho

De: Christian.Rigal@mt.com
Envoyé: vendredi 26 juin 2009 06:21
À: Bao Tho
Cc: Franck Seara; Gilles.Grienche@mt.com; Jose.Donascimento@mt.com

Importance: Haute

Messieurs dames,
Pour faire suite à l'étalonnage et la mise en conformité des vos ponts bascules, il a été constaté une usure importante des capteurs du pont d'entrée.
Ces capteurs (s'ils tiennent jusqu'à la seront certainement à remplacer lors de la maintenance de juin 2010.

En outre je vous avais indiqué, suite à votre demande téléphonique, qu'un jeu de 2 cm était nécessaire de part et d'autre du pont, ce jeu n'étant pas respecté, mon collaborateur a du « disquer » les tôles du pont afin que le pont ne touche pas la cornière.

Enfin, si les chauffeurs continuent à freiner de la sorte sur les ponts, nous risquons de nous revoir très prochainement, en effet, ils ralentissent bien lors du passage sur le dos d'âne mais se remettent à accélérer ensuite et freine trop fort sur les ponts, ce qui risque à terme d'être dommageable, nous avons d'ailleurs constaté que la boulonnerie commençait à se desserrer.
Je vous rappelle qu'aucune garantie n'est possible en cas de casse.

Je vous revoie si possible avant mes congés pour faire le point sur le chantier avant que je le déclare « achevé ».

Pour mémoire :

- répéteurs
- poste client

Les barrières sont ok pour le fonctionnement avec overdrive , je vous joins les coordonnées de ERO industrie pour une révision éventuelle.

Cordiales salutations

ERO Industrie
Z.I. Delta Industrie
La Valentine
13011 Marseille
www.ero-industrie.com

Tel: 04.91.27.01.00 – Fax: 04.91.27.12.66 – S.A.V.: 0892.020.018

Christian Rigal
spécialiste pont bascule
Mettler-Toledo S.A.S
18/20 avenue de la Pépinière 78222 Viroflay cedex
Tél.: 06.08.80.30.74 Fax. : 03.21.64.54.29
Visitez notre site web : www.mt.com <<http://www.mt.com>>

e-mail:christian.rigal@mt.com

16/07/2009



uniquement en...

SIVOM

À l'attention de M. Nadeau
Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY

Varennnes-Jarcy, le 29 janvier 2009

Nos réf. : 090129-2119-FS-L005

Courier RAR

Objet : Ponts-bascules

- P.J. : - Mail M. Rigal, société Mettler Toledo
- devis n°1 – réparation des ponts-bascules
- devis n°1 – bornes de pesage et système d'enregistrement
- bon de commande n°095 – Société Nicolle
- projet de convention d'utilisation et d'entretien des ponts-bascules

Monsieur le Directeur Général,

D'un commun accord, nous avons facturé pour la période de décembre 2008, les tonnages reçus en décembre 2007. En effet, comme nous vous l'avons expliqué, nous avons été contraints d'opérer de cette façon puisque les ponts-bascules qui servent à peser les tonnages entrants dans l'installation sont hors service.

Nous avons convenu avec vos services que le même principe serait employé pour le mois de Janvier 2009.

Les pannes qui se sont déroulées tout au long du mois de novembre et de décembre 2008 sont la conséquence directe d'une usure importante et anormale de l'ensemble de l'installation de pesage. Vous trouverez en pièce jointe le rapport d'intervention du 5 décembre 2008 rédigé par un technicien de la société Mettler Toledo. Celui-ci est éloquent : « les bennes à ordures, elles arrivent très rapidement sur le pont et freinent ce qui en résulte aujourd'hui vos désagréments ».

Par conséquent, il est aujourd'hui urgent de procéder à une réparation globale de cet équipement. En premier lieu, la réparation des ponts devra se faire suivant le devis n°1 indiqué en pièce jointe. Ensuite, la vétusté du matériel de gestion et enregistrement des pesées (bornes de pesage, logiciel d'enregistrement) nous incite à renouveler le matériel actuel. En effet, celui-ci a aujourd'hui une fiabilité faible et le matériel de dépannage des bornes et d'enregistrement des pesées ne se fait plus. Les badges que nous éditons à votre attention ne sont plus approvisionnés par le fournisseur de même que les cartes mères qui sont indispensables à la liaison entre les bornes de pesage et le logiciel. En ce sens, vous trouverez en pièce jointe le devis n°2.

En parallèle, nous avons déjà passé commande pour la revalorisation de deux ralentisseurs béton (bon de commande en pièce jointe). Compte tenu du degré d'urgence pour la remise en état globale des ponts bascules et des systèmes de gestion des pesées, nous engageons actuellement l'opération. Donc c'est bien dans un souci d'assurer la continuité du service public que nous assurons de manière pleine et entière l'avance de fond correspondante (soit 51 500 € HT).

URBASYS SAS

Route de Tremblay – F 91480 Varennnes-Jarcy – Tél. : 01 69 00 57 41 – Fax : 01 69 00 27 18
SAS au capital de 200 000 € - RCS Evry 485 007 454 – Code APE 900B – N° TVA : FR64 485 007 454



Néanmoins, nous comptons sur votre professionnalisme et votre clairvoyance pour débattre rapidement de ce sujet et trouver les moyens d'une participation à ces dépenses.

Aussi, nous vous proposons le principe d'action préventive suivant afin de garantir la bonne utilisation, à venir, de cet équipement :

Mise en place d'une convention entre le SIVOM et URBASYS pour régir les règles d'utilisation et d'entretien de l'installation.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur Général, en l'assurance de notre parfaite considération.

Franck SEARA

Directeur d'Exploitation

Copie : J.P. LOTTI, Directeur Général

Franck Seara

De: Christian.Rigal@mt.com
Envoyé: vendredi 5 décembre 2008 16:36
À: Franck Seara
Cc: Nicole.Dassonneville@mt.com; Eric.Manguet@mt.com
Objet: intervention du 5 déc.

Importance: Haute

Monsieur,

Pour faire suite à notre entretien, je vous confirme que la panne de ce jour est due à un freinage important sur le pont d'entrée et que celui-ci a brisé les soudures des chapes reliant les tirants aux modules.

De toute évidence, lorsque je me trouvais sur place, j'ai pu constater que les semi remorques étant plus larges, avançaient lentement sur le pont.

Par contre les bennes à ordures, elles, arrivent très rapidement sur le pont et freinent ce qui en résulte aujourd'hui vos désagréments.

La solution consiste à mettre en place des ralentisseurs et éventuellement des plots en béton de chaque côté des ponts afin de forcer les poids lourds à se positionner lentement sur la bascule.

Dans l'espoir que ce rapport vous satisfasse, je vous prie de bien vouloir recevoir mes cordiales salutations,

p.s : vous devrez refaire les soudures sur les chapes et si avez la possibilité de mettre en place des cornières de chaque côté des ponts cela fera une butée de sécurité de plus en cas de choc. Les capteurs quant à eux sont marqués mais fonctionnent encore, néanmoins, lors de la VP en janvier, je ne suis pas certain que les résultats métrologiques seront dans les tolérances au vu des usures et des chocs prononcés sur ceux-ci.

Christian Rigal
spécialiste pont.basculé
Mettler-Toledo S.A.S
18/20 avenue de la Pépinière 78222 Viroflay cedex
Tél.: 06.08.80.30.74 Fax. : 03.21.64.54.29

Visitez notre site web : www.mt.com <<http://www.mt.com>>

e-mail:christian.rigal@mt.com

Pesage et Analyse
Adresse 18/20, avenue de la Pépinière - 78222 Viroflay cedex
Téléphone 01 30 97 17 17
Fax 01 30 97 16 16
SAS ou capital de 4 648 800 €
R.C.S. B 310 370 754 - RCS Versailles B
SIRET - NAF 310 370 754 00023 - 518 M
BANQUE SG Boulogne (92) 30003 04110 00020063339 26
TVA FR 59310370754

www.mt.com

URBASYS
Monsieur Franck SEARA
ROUTE DU TREMBLAY
91480 VARENNES JARCY

V/Tel : 01.69.00.57.41
Offre VEH 2-1100-2090000218/220-2 GG/lm
Le 03 février 2009

Monsieur,

Comme suite à votre demande, pour laquelle nous vous remercions vivement, nous avons le plaisir de vous faire parvenir jointe à ce courrier notre meilleure proposition de prix et délai pour la fourniture éventuelle :

- **de bornes de pesée pour pont bascule destiné au pesage de camions**
- **Remise en état de vos deux ponts bascule**

Monsieur Gilles GRIENCHE se tient à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires à ce courrier, ainsi que pour vous présenter du matériel en service chez nos clients utilisateurs ou effectuer une démonstration en vos établissements.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et dans l'attente du plaisir d'un prochain contact,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Gilles GRIENCHE
Division industrie
Spécialiste Ponts bascules
Tel direct : 03 21 25 62 02
Tel portable : 06 08 30 41 16

ISO
9001



cofrac



ACCREDITATION
N°2-1520 MASSE
ACCREDITATION
N°2-1575 MASSE
ETALONNAGE

METTLER TOLEDO

Adresse 18/20, avenue de la Pépinière - 78222 Viroflay cedex
Téléphone 01 30 97 17 17
Fax 01 30 97 16 16
SAS au capital de 4 648 800 €
R.C.S. B 310 370 754 - RCS Versailles B
SIRET - NAF 310 370 754 00023 - 518 M
BANQUE SG Boulogne (92) 30003 04110 00020063339 26
TVA FR 59310370754

www.mt.com

I - GÉNÉRALITÉS

Nous vous proposons notre logiciel de gestion des pesées **OverDrive™** et notre borne **IND9UO**.

D'une toute nouvelle génération ce logiciel dispose d'un paramétrage hyper-puissant, d'une base de données très performante (MS SQL Server) et d'un générateur d'états autorisant tous types de formatage des éditions, des totalisations et des calculs (Crystal Reports 9). **OverDrive™** est livré avec un module externe DataDrive qui permet l'import/export des toutes les données au format csv (Excel ...)

Nous disposons également de tous les équipements périphériques tels que, barrières, feux, automatisme de chargement etc.

II - FOURNITURES ET PRESTATIONS METTLER TOLEDO

L'ensemble de nos fournitures et prestations comprend:

- 1 logiciel P.C. **OverDrive 2.2.0** dans sa version standard MT-F
- 1 module station consultation
- 1 ajout de borne **IND9UO**
- 4 bornes de pesée **IND9UO** -équipées comme suit :
 - 1 coffret fibre
 - 1 indicateur une voie analogique intégré **IND135** (dans 2 des 4 bornes)
 - 1 clavier alphanumérique
 - 1 lecteur de badges HF (sans contact)
 - 1 imprimante thermique à massicot
 - 1 interphone à bouton d'appel
 - 1 carte 4^E/6S pour contact fin pesée (dans 2 des 4 bornes)
- 4 pieds hauteur chauffeur galvanisé
- 1 Interphone maître 10 directions avec alimentation
- 100 badges HF (sans contact) blancs sans texte (nous consulter pour impression et couleur)
- 1 ensemble de 2 convertisseurs Ethernet
- 8 prises RJ45
- 100 m de câble Ethernet
- 4 supports extrémité droit équipé
- 4 supports extrémité gauche équipé
- 2 supports centre droit équipé
- 2 supports centre gauche équipé
- 4 tirants EM25 montés (sans axe, ni plaque d'arrêt)
- 8 plaques d'arrêt d'axe
- 4 axes tirants d=25
- 48 spits diamètre 18
- 3 tôles de recouvrement gauche (pour 1 seul pont)
- 3 tôles de recouvrement droit (pour 1 seul pont)
- 3 tôles de recouvrements centre (pour 1 seul pont)



METTLER TOLEDO

Adresse 18/20, avenue de la Pépinière - 78222 Viroflay cedex
 Téléphone 01 30 97 17 17
 Fax 01 30 97 16 16

SAS au capital de 4 648 800 €
 R.C.S. B 310 370 754 - RCS Versailles B
 SIRET - NAF 310 370 754 00023 - 518 M
 BANQUE SG Boulogne (92) 30003 04110 00020063339 26
 TVA FR 59310370754

www.mt.com

- la livraison sur le site d'installation
- le montage, la mise en service
- un camion étalon avec les masses étalon réglementaires
- la présentation pour poinçonnage primitif avec vignette verte et carnet de métrologie
- la formation du personnel utilisateur

III - DESCRIPTIF GENERAL DES EQUIPEMENTS

Merci de consulter les fiches techniques et/ou les documentations commerciales jointes à ce devis. Votre spécialiste ponts-basculés est bien entendu à votre disposition pour vous présenter le matériel proposé en démonstration et/ou en service chez nos nombreux clients utilisateurs

INFO : Le P.C. et/ou le réseau étant fournis par vos soins, nous vous demanderons de prévoir la présence et l'assistance d'un informaticien de votre entreprise connaissant votre matériel et les logiciels qui y sont installés ainsi que votre réseau. A défaut la responsabilité de Mettler Toledo ne saurait être engagée.

IMPORTANT : il est indispensable, afin d'éviter tout malentendu, que cette version simplifiée MT-F vous soit présentée en démonstration. Cela vous permettra de juger de sa grande simplicité d'utilisation, de la puissance de sa base de données et des nombreuses possibilités de communication, mais également des limites de la version de base. Il est convenu que toute modification apportée à la version simplifiée MT-F, non chiffrée dans le devis initial, donnera lieu à plus-value après analyse de votre besoin et devis.

IV - NON PREVU DANS NOTRE CHIFFRAGE :

- au droit des appareils des prises de courant 230 volts monophasé +/- 10 %, 50 Hz, exemptes de parasites industriels, avec terre séparée conforme à la norme NFC 15 100.
- la confection des massifs pour pose de barrières et/ou bornes suivant le cas (voir fiches techniques)
- la confection et le rebouchage des saignées des boucles inductives (voir fiches techniques)
- la fourniture et pose des câbles non mentionnés au paragraphe II
- la fourniture et pose des gaines pour passage des câbles
- le PC et son imprimante suivant la configuration requise (voir fiche technique **OverDrive™**)
- toutes prestations et / ou matériels non expressément décrits comme étant de notre fourniture.



cofrac



ACCREDITATION
 N°2 - 1529 MASSE
 ACCREDITATION
 N°2 - 1575 MASSE
 ETALONNAGE

METTLER TOLEDO

Adresse: 18/20, avenue de la Pépinière - 78222 Viroflay cedex
 Téléphone: 01 30 97 17 17
 Fax: 01 30 97 16 16

SAS ou capital de 4 648 800 €
 R.C.S. B 310 370 754 - RCS Versailles B
 SIRET - NAF 310 370 754 00023 - 518 M
 BANQUE SG Boulogne (92) 30003 04110 00020063339 26
 TVA FR 59310370754

www.mt.com

V - REGLEMENTATION

Ce matériel qui vous est ici proposé est utilisé dans un des six cas d'usage réglementé prévu à l'article premier du décret n° 91-330 du 27 Mars 1991, entré en application le 1er Janvier 1993, est conforme à l'examen CE de type, (approbation CE n° T2206/D3-09-127) et donnera lieu à vérification et apposition d'une vignette verte.

VI - CONDITIONS COMMERCIALES

Prix Global hors TVA (19,6%) pour l'ensemble des équipements tels que décrits au paragraphe II	51 500 €
--	----------

Délai d'option de notre offre : 2 Mois

Délai de livraison : 3 à 4 semaines à réception de commande, le délai vous sera confirmé sur l'accusé réception de commande

Conditions de paiement :

- 30 % H.T. à la commande, par chèque.
- 60 % H.T. plus la totalité de la TVA à la livraison ou à la mise à disposition par traite à 30 jours.
- 10 % du H.T. après mise en service, par traite à 30 jours, la mise en service ne devant pas être retardée de votre fait au-delà de 3 semaines après livraison.

Maintenance :

Concernant la maintenance de notre logiciel **OverDrive™**, nous vous proposons au choix :

- un support téléphonique (**contrat LP-T**) moyennant un contrat annuel au prix de **625 € HT**.
- une option télé assistance, (**Contrat LP-T + Téléassistance**) moyennant un contrat annuel au prix de **915 € HT**
- **prix spécial première année contrat LP-T + Téléassistance + modem et logiciel = 1.100 € HT**

Pour tout renseignement et envoi de contrats, merci de vous adresser directement à la HOT LINE au 01.30.97.13.04



cofrac



ACCREDITATION
 N°2-1528 MASSE
 ACCREDITATION
 N°2-1575 MASSE
 ETALONNAGE

METTLER TOLEDO

Adresse 18/20, avenue de la Pépinière - 78222 Viroflay cedex
Téléphone 01 30 97 17 17
Fax 01 30 97 16 16
SAS au capital de 4 648 800 €
R.C.S. B 310 370 754 - RCS Versailles B
SIRET - NAF 310 370 754 00023 - 518 M
BANQUE SG Boulogne (92) 30003 04110 00020063339 26
TVA FR 59310370754

www.mt.com

Service Après vente :

Assuré par nos techniciens, répartis sur l'ensemble du territoire national. Ces techniciens compétents et formés à l'ensemble de nos produits sont à votre disposition pour tout dépannage rapide et efficace, ainsi que pour tout entretien avec ou sans contrat. Ils sont munis de tous les moyens modernes de communication permettant de les joindre très rapidement améliorant ainsi les délais d'intervention.

Garantie :

12 MOIS pour l'ensemble du matériel fourni, contre tout vice de construction ou de matière, pièces, main d'œuvre et déplacement.

Le bénéfice de la garantie ne pourra être reconnu en cas, de démontage par le Client ou par des tiers non habilités, transformation, détérioration provenant de négligence, défaut d'entretien, d'utilisation défectueuse ou d'accident matériel. Pour les appareils ne portant pas notre marque, la garantie est celle du constructeur.

P.S. Toute commande passée à METTLER TOLEDO S.A. sera soumise aux Conditions Générales de Vente dont un exemplaire est joint à la présente offre de prix.



cofrac



ACCREDITATION
N°2-1529 MASSE
ACCREDITATION
N°2-1975 MASSE
ETALONNAGE

METTLER TOLEDO



URBASYS
Route de Tremblay
91480 VARENNES - JARCY

29.01.09.

SOCIETE NICOLLE
Entreprise Générale de bâtiment
ZAC du Tremblay
10 rue du Bois de la Remise
91480 VARENNES JARCY

Téléphone : 0169005741
Fax : 0169002718
Email : b.tho@urbasys.fr
N° TVA : FR 64 485 007 454

Téléphone : 01 69 00 15 40
Fax : 01 69 00 95 45

Nos ref.: 090129-2119-BC095

Varennnes - Jarcy, le 29 janvier 2009.

BON DE COMMANDE

Réf.	Désignation	Cdt	Quantité	P. U. HT (en euro)	Montant HT (en euro)
	<u>Suite à votre devis n° 09010051 du 27 janvier 2009</u>				
	Réalisation de dos d'âne (gendarme couché)				
	Sciage d'enrobé, dépose et mise en décharge. L : 3.50 Larg : 2ML, H : 0.30		2,0	225,00	450,00 €
	Fourniture et mise en œuvre de béton compris armature par treillis soudé				
	Finition taloché et balayé fin		2,0	830,00	1 660,00 €
	Protection provisoire par rubalise		1,0	75,00	75,00 €
MONTANT TOTAL HT					2 185,00 €

Pour les interventions sur site :

- Prévoir les Equipements de Protection Individuels (casque, gilet sécurité, chaussures sécurité...)
- Passage OBLIGATOIRE à l'accueil (bureaux ouverts de 8h30-12h00 / 14h-17h30)

Condition de paiement :

Virement à 30 jrs FDM le 10 à réception de facture.
Dans le cas d'une **PREMIERE FACTURATION**,
merci de joindre un RIB avec votre facture

Adresse de facturation :

SAS URBASYS
Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY

Adresse d'intervention / de livraison :

SAS URBASYS
Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY

Remarques : nos références sont à mentionner sur vos factures.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame,
Monsieur, nos salutations distinguées.

Nom :

F. SEARA - Directeur d'Exploitation

SAS URBASYS
Route du Tremblay
91480 VARENNES-JARCY
Tél. : 01.69.00.57.41 - Fax : 01.69.00.27.18
N° TVA intracommunautaire : FR 64 485 007 454
SIRET 485 007 454 00013 - APE 3821Z

**PROJET DE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PAR LE SIVOM DE
SON PONT DE PESAGE À LA SOCIETE URBASYS**

Entre,

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts
Représenté par son Président Monsieur Guy Geoffroy,
dont le siège social est Route du Tremblay – 91480 VARENNES-JARCY
ci-après désigné le **SIVOM**

d'une part,

Et,

La société **URBASYS**
Représenté par son Directeur Général Monsieur Jean - Pierre LOTTI
Et dont le siège social est Route du Tremblay – 91480 VARENNES-JARCY

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

ARTICLE 1 : OBJET

L'objet de la présente convention a pour but de définir les modalités d'utilisation du pont de pesage du SIVOM par la société URBASYS pour le Centre de traitement par méthanisation et compostage se situant Route du Tremblay à Varennes-Jarcy, et les modalités de participation financière au fonctionnement du pont de pesage du SIVOM.

ARTICLE 2 : MODALITES D'UTILISATION DU CENTRE DE PESAGE

1. Descriptif du centre de pesage :

Dans un objectif d'utilisation commune entre le Centre traitement par méthanisation et compostage de Varennes-Jarcy, le SIVOM a fait construire un centre de pesage implanté au bord de la Route du Tremblay sur une voirie principale donnant accès au centre de traitement.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre du marché de construction du Centre de Tri de Varennes-Jarcy.

Ce centre de pesage, propriété du SIVOM se compose de :

➤ Un système de pesage composé de deux ponts bascules, installé par la société PRECIA MOLLEN, afin de réaliser une double pesée (une en entrée, une en sortie).

Chacun des ponts est constitué de :

- 1 pont bascule
- 1 borne de lecture
- 1 feu tricolore en entrée
- 1 barrière équipée d'un système de détection de présence

➤ Un système informatique de centralisation des données de marque METTLER TOLEDO qui est constitué d'un système maître permettant, au sein du Centre de traitement par méthanisation et compostage, de collecter, traiter et centraliser l'ensemble des données provenant des bornes).

➤ Confère en annexe, les plans et documentations techniques des différents équipements constituant le centre de pesage.

Fonctionnement du centre de pesage :

La station de pesage assure les fonctions principales suivantes :

- Contrôle et gestion des accès
- Identification
- Pesage (ensuite utilisé pour la facturation)
- Gestion des données (ensuite utilisée par chaque site)

Pour des questions de réglementation et de traçabilité, chaque véhicule contenant des produits à destination ou en provenance du Centre de traitement par méthanisation et compostage passe par la station de pesée.

La pesée des véhicules est systématiquement réalisée en « double pesée » (pas de pesée avec tare).

L'accès aux deux sites s'effectue par le pont bascule entrée.

Une fois l'enregistrement de la pesée entrée terminée, le véhicule peut aller charger ou décharger le produit dans la fosse de réception des déchets.

Cette action réalisée, le véhicule passe systématiquement sur le pont bascule de sortie, avant de quitter les lieux.

Le poids chargé ou déchargé dans l'un des deux sites se calcule automatiquement par la différence des deux pesées enregistrées (entrée et sortie).

La pesée est réalisée soit en automatique (badges d'identification), soit en manuel (identification complète auprès du personnel de pesage). Cependant, la pesée réalisée en manuel est identifiable dans la base de donnée d'une pesée automatique afin d'assurer une traçabilité complète.

Chaque donnée de pesée (date, heure, producteur, collecteur, type de déchet, immatriculation, poids) est enregistrée dans le système informatique centralisé situé dans la salle de commande du Centre de traitement où se trouve le système maître. C'est dans ce système que se font les enregistrements, les calculs de poids, les créations de compte, les programmations de badges, ...

Une sauvegarde des données est faite tous les soirs dans ce système.

2. Horaires d'ouvertures du centre de pesage :

Le centre de pesage est ouvert dans les plages horaires indiquées ci-dessous :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
4h-18h	4h-18h	4h-18h	4h-18h	4h-18h	4h-12h	15h-18h

Il est ouvert tous les jours de l'année (y compris jours fériés et dimanches).

Certains véhicules à destination du Centre de traitement peuvent accéder au site en dehors de ces horaires, par le système de la pesée automatique (caractéristiques d'identification des véhicules et des apports enregistrés dans le badge).

3. Maintenance du centre de pesage :

La maintenance du centre de pesage, propriété du SIVOM, est réalisée par les agents de maintenance d'URBASYS pour des interventions classiques (remplacement des bandes d'impression et papier encreur, réinitialisation des bornes....) dans la limite de leurs compétences.

Cependant, une vérification métrologique (étalonnage et vérification du bon fonctionnement des capteurs de pesée, système de communication, barrière ...) est à réaliser chaque année dans le respect de la réglementation en vigueur.

De plus, un contrat de maintenance est à souscrire par les deux parties, au près de la société METTLER TOLEDO, afin de maintenir en bon état de fonctionnement les logiciels de pesage et de bénéficier des mises à jour nécessaires.

4. Date de mise en service du centre de pesage :

Le centre de pesage a été mis en service le 25 novembre 2002.

5. Base de facturation :

Il est convenu entre le SIVOM et URBASYS que les tonnages référencés dans la base de données du logiciel de pesage feront foie pour la ou les facturation (s) mensuelle(s), sauf dérive du pont bascule identifiée.

-Si une pesée venait à ne par être enregistrer dans la base de données pour une raison quelconque, elle serait remplacée par la pesée de la semaine précédente pour le type de déchets concernés (déchets verts, biodéchets ou graisses et huiles).

Dans le cas d'une panne exceptionnelle supérieure à une semaine, les tonnages facturés seront remplacés par ceux du mois précédent pour la même période.

Dans le cas d'une panne exceptionnelle supérieure à deux semaines, les tonnages facturés seront remplacés par ceux de l'année précédente pour la même période.

ARTICLE 4 : ASSURANCE

Le SIVOM s'engage à contracter l'ensemble des assurances dommages aux biens concernant le centre de pesage. En cas de détérioration volontaire ou involontaire par l'une des parties, il convient que celle-ci vienne faire une déclaration (constat) au près du SIVOM afin de déclencher les différentes procédures administratives, voire juridique.

ARTICLE 5 : PARTICIPATION FINANCIERE

a. Investissements du centre de pesage :

Les investissements qui ont été pris en charge début 2009 à hauteur de 80% par le SIVOM soit 45 428,80 € HT.

b. Maintenance du centre de pesage :

La vérification métrologique ainsi que la fourniture de l'ensemble des petits consommables (remplacement des bandes d'impression, papier encreur...) sera dû par les deux parties.

De plus, si l'une des parties citée en page 1 de la présente convention est responsable de la détérioration volontaire ou involontaire du centre de pesage, il est convenu que celui-ci prenne à sa charge l'ensemble des frais liés à la remise en état et en service du centre de pesage. Pour URBASYS, il s'agira des dégradations causées par son personnel, par ses fournisseurs ou par les transporteurs de déchets tiers ou de produits évacués expressément commandés par ses soins.

ARTICLE 6 : FACTURATIONS ET PAIEMENTS

Le SIVOM s'engage à contacter l'ensemble des sociétés compétentes, METTLER TOLEDO entre autre, afin d'établir les devis et faire réaliser les différentes interventions pour le maintient en bon état de son pont bascule et sur son logiciel de pesage au près de prestataires agréés.

Les différentes parties s'engagent à partager les frais liés à la maintenance du centre de pesage (confère article III paragraphe 3), à l'exception du contrat de maintenance du logiciel qui devra être contracté respectivement par chacune des parties au près de la société METTLER TOLEDO. Le partage sera réalisé au prorata du nombre de camions reçus par chaque site.

ARTICLE 7 : PRISE D'EFFET, DUREE ET RESILIATION

La présente convention prend effet au 1^{er} janvier 2009.

La présente convention prendra fin à la date d'échéance du contrat d'exploitation d'URBASYS, soit le 31 octobre 2018.

Les conditions de la convention pourront être modifiées en fonction des évolutions des utilisations des installations.

Fait à Varennes-Jarcy, le

Le Président du SIVOM
Guy Geoffroy

Le Directeur Général de la société URBASYS
Jean Pierre LOTTI